
LA PLACE DES BOURGS DANS LES RURALITES DU XXIEME SIECLE.

ETUDE QUALITATIVE PORTANT SUR LES BOURGS D'ASSIER, CAJARC, LATRONQUIERE ET LIVERNON



CAHIER N°1

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Master 1 Développement des territoires ruraux

Promotion 2015-2016

Encadrement : Laurence Barthe, Mélanie Gambino et Ronan Guiavarc'h

Chargé de mission : Guillaume Gaucherand


Dynamiques Rurales
LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE
SOLIDARITÉS, SOCIÉTÉS, TERRITOIRES




UNIVERSITÉ TOULOUSE
Jean Jaurès

Sommaire

1. Retour sur la commande : « La place des bourgs dans les ruralités du XXIème siècle » ...	3
2. « Les modes de vie » au cœur de notre analyse.....	4
○ Modes de vie urbain vs fin de la ruralité ?	5
○ Le retour en force du rural, du dynamisme démographique aux spécificités locales	5
3. Un contexte opératoire : la mobilité	6
○ « Vie longue et travail court »	7
○ « Une société d'activité de temps libre »	7
○ Des parcours de vie multiples et individués.....	7
○ De la mobilité aux trajectoires résidentielles :	9
4. Les modes d'habiter	11
○ Des modes d'habiter ruraux ?	11
○ La nécessaire prise en compte des services.....	12
○ La composante « sociabilité » des modes d'habiter	13
○ A la recherche du projet collectif ?	14

- **RETOUR SUR LA COMMANDE : « LA PLACE DES BOURGS DANS LES RURALITES DU XXIEME SIECLE »**

La Direction Départementale des Territoires (DDT) s'intéresse à la place et les fonctions du bourg dans l'espace Lotois, ce qui l'a conduit à porter de nombreuses études quantitatives à ce sujet. Voyant les limites que celles-ci posent dans l'apport à la réflexion sur l'évolution des territoires ruraux et en particulier sur une de ses composantes spatiales, les centres bourgs, **la DDT a choisi de privilégier une étude qualitative de ces espaces afin d'appréhender une dimension non traitée par les études déjà effectuées, celle des représentations, du vécu des populations habitantes, usagères des bourgs.** Pour ce faire, les étudiants du Master 1 « Développement des territoires ruraux » de l'Université Toulouse Jean Jaurès (site de Foix) ont travaillé lors d'un atelier intégré à leur formation à répondre à cette problématique. Le terrain d'étude est constitué de quatre bourgs du Lot : Assier, Livernon, Cajarc et Latronquière qui sont présentés dans le Cahier n°2.

La commande telle que formulée initialement vise, à partir d'une récolte d'informations auprès des acteurs et des habitants de ces bourgs, un **retour réflexif sur l'évolution des territoires ruraux et du centre bourg rural.** En effet, le centre bourg fait l'objet d'attentions récentes de la part des politiques publiques. A l'échelle nationale, un programme expérimental pour la revitalisation des centres bourgs a retenu 54 lauréats, villages et villes de tout l'espace français. Au niveau plus local, et hormis la DDT, le parc naturel régional des Causses du Quercy se positionne également sur le sujet.

Comme nous l'indique judicieusement la commande, **comprendre l'évolution des centres bourgs, c'est intrinsèquement comprendre l'évolution du monde rural, de la campagne, tant les deux objets sont liés, la partie (le bourg) ne pouvant se comprendre sortie du tout (la campagne).**

La réflexion sur les territoires ruraux s'est progressivement distinguée des travaux sur les questions agricoles et agraires. Elle ne fait que croître depuis la Renaissance Rurale repérée et annoncée par Bernard Kayser dans le milieu des années 80 mais aussi à travers sa remise en question cette dernière décennie au motif d'une urbanisation généralisée des territoires (Lévy, 2000). Le contexte postmoderniste associé à l'acceptation d'une réalité complexe qui suppose relativisme et cas différenciés, nous invite à considérer le manque de travaux généralistes sur ce que sont aujourd'hui les campagnes françaises du XXIème siècle au profit d'études localisées dans le temps et l'espace.

Les grandes typologies statistiques produites à l'échelle nationale ne viennent d'ailleurs pas combler ce manque de point de vue généraliste sur ce que sont le rural et l'urbain. On pourrait citer de multiples travaux cherchant à redéfinir ces catégories spatiales ; pour autant, elles ne s'imposent pas aux producteurs d'informations des politiques régionales et locales. C'est ce que nous montre un travail récent sur « *Les catégories de l'urbain et du rural dans les projets de territoire de Midi-Pyrénées :*

appropriations et contrastes territoriaux »¹. Les auteurs montrent que lors de la production de documents d'aménagement (SCOT, PLH, PLU...), **les élus et techniciens se réfèrent bien plus aux logiques d'interprétations des réalités locales, des problèmes spécifiques au territoire qu'à des typologies faisant autorité dans le domaine.**

Cela nous impose également de contextualiser notre étude. **Les réformes territoriales en cours modifient les cadres et moyens d'actions des territoires, essayant de promouvoir de nouveaux périmètres plus en phase avec les modes de vie des populations.** Nous retrouverons lors de nos entretiens des inquiétudes (justifiées ou non) en réaction aux multiples remaniements territoriaux qui traversent les territoires ruraux depuis une vingtaine d'années.

Ces évolutions montrent l'intérêt de se focaliser sur des études de cas locales permettant de révéler les processus les plus concrets d'évolution pour tenter, tant que faire se peut, de généraliser la méthode² et de mettre en perspective les résultats³. C'est ce principe qui a guidé notre travail : **recourir à la saisie du concret, à travers la réalisation d'entretiens auprès d'habitants et l'écriture de monographies rendant compte de l'épaisseur de la vie ordinaire des territoires ruraux.**

Pour autant, il nous faut une porte d'entrée, des concepts opératoires pour saisir au mieux les évolutions en cours. La commande telle que formulée par la DDT nous donne ce qu'on appelle un supra concept, celui de « modes de vie ». Nous allons bâtir à partir de cette référence notre cadre conceptuel puis notre cadre méthodologique qui ont permis d'appréhender le travail de terrain. **Nous allons dans la partie qui suit détailler ce concept puis le rattacher au territoire, au travers ce que nous avons appelé « l'inquiétude sociologique (voir politique ?) » de la commande⁴, celui d'un manque préoccupant de projet(s) collectif(s) pour les territoires ruraux.**

● « LES MODES DE VIE » AU CŒUR DE NOTRE ANALYSE

Le cadrage conceptuel qui suit a un double objectif. Il pose un contexte global à l'évolution des campagnes dans sa composante « modes de vie ». Il nous permet de mieux nous préparer à comprendre les trois territoires étudiés en reformulant les grands changements en cours de nos sociétés. Ensuite, cette partie doit fournir un cadre

¹ Barthe L., Gambino M., Laumière F., Sibertin Blanc M, 2016, « *La diversité territoriale dans l'action publique locale et dans les modes d'habiter (paroles d'acteurs)* » contribution à un ouvrage collectif à paraître.

² Voir le cahier n°2.

³ La chercheuse Georgette Zrinscak regrette ce localisme dans les études rurales empêchant la montée en généralité qui ne s'opère désormais plus que d'un point de vue urbano-centré.

⁴ « *La campagne serait le lieu de la réalisation de projets individuels mais peinerait à porter un projet collectif* »

opérant à notre recherche, c'est-à-dire amener à la formulation d'une problématique puis d'hypothèses qui peuvent être rattachées à notre terrain d'étude.

- Modes de vie urbain vs fin de la ruralité ?

L'argument que posent « les fossoyeurs » du rural est le suivant : nos sociétés sont désormais urbaines car les modes de vie et d'existence de nos contemporains le sont (Hervieu, Viard, 1999 ; Ascher, 2009 ; Lussault, 2013 ;). Nous pouvons historiquement acter l'extension de la zone bâtie partant de la ville sur la campagne (Kayser, 1973), marquant la fin d'une discontinuité spatiale entre ces deux espaces. L'installation des citadins à la campagne marque cette fois la fin d'une culture rurale, car les nouveaux arrivants conservent un « mode de vie urbain » qui met à bas une fois pour toute la dernière barrière, symbolique et culturelle entre les deux espaces. **La hausse de la mobilité notamment dans sa composante travail et les trajets pendulaires quotidiens renforcent le phénomène.** Certains géographes comme Lussault considèrent même que la ville comme la campagne sont des référents inopérants et préfèrent utiliser le substantif « rurbain » (Lussault in Verhaeghe, 2015) qui remplace les deux termes.

- LE RETOUR EN FORCE DU RURAL, DU DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE AUX SPECIFICITES LOCALES

Bien entendu, le débat est loin d'être clos. Nous pouvons objecter en nous appuyant sur des études récentes que la ville ne semble pas si attrayante que cela. On considère que « *plus du tiers des 310 villes européennes de plus de 200 000 habitants ont connu un déclin démographique continu ou récent [Turok et Mykhnenko, 2007 ; OECD, 2012]* ». La périurbanisation en est la cause principale. Le phénomène existe en France mais ne semble pas être traité à la mesure de ce qu'il est. Les trois auteurs Nicolas Cauchi-Duval, Vincent Béal et Max Rousseau montrent le paradoxe de villes françaises confrontées à ce phénomène mais dirigées par des politiques urbaines de type entrepreneuriales qui ne prennent absolument pas en compte ces dynamiques de déclin démographique.

Si certaines villes de par leur passé industriel semblent plus touchées que d'autres (Yoan Miot), on peut s'interroger sur le bien-fondé d'une théorie décliniste qui justifierait ce même déclin uniquement par des causes conjoncturelles (économique du fait du déclin de l'industrie puis sociale du fait des « *déstructurations des régulations sociales locales* »). S'il est certain que ces processus sont des causes importantes au phénomène des « *shrinking cities* », on peut aussi s'interroger sur des phénomènes moins violents, mais avérés de vitalisation rurale.

Les travaux de Pierre Pistre⁵ sont ici éclairants, il nous montre une évolution démographique positive des trois types de campagne qu'il a au préalable déterminés (campagne des villes, campagne résidentielle, campagne productive). De surcroît, nous

⁵ Pierre Pistre est post-doctorant au laboratoire Lab'Urba à Paris. Sa thèse de géographie porte sur les évolutions démographiques de campagnes Françaises. « [Renouveaux des campagnes françaises : évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales](#) »

ne sommes pas dans des phénomènes conjoncturels, car c'est sur le temps long que ses travaux s'établissent. Bien sûr, les résultats sont géographiquement contrastés (voir Pistre, 2013 pour un résumé éclairant de son travail de thèse) mais **nous pouvons aisément en conclure que la revitalisation rurale n'est pas uniquement due au phénomène de périurbanisation.**

Faut-il alors considérer ce dynamisme démographique comme la vitalité d'un mode de vie rural distinct d'un mode de vie urbain ? Les « épiphénomènes de la néo-ruralité » deviendraient des phénomènes en soi, où retour à la terre, recherche d'alternative et du bien vivre motiveraient le repeuplement jusqu'aux campagnes les plus isolées (Pistre, 2015). Ou peut-on considérer, avec Samuel Depraz (2014), que finalement l'essentiel n'est-il pas de prendre en compte la manière dont les habitants se considèrent comme vivant dans un espace rural, quand bien même celui-ci ne serait pas « *scientifiquement parlant, ou statistiquement parlant* » du rural ?

Le rural conserve des spécificités, résiste à l'homogénéisation des modes de vie, c'est notre hypothèse en tant qu'étudiants ruralistes. C'est en analysant au mieux ce qui se cache derrière les modes de vie que nous serons en mesure de faire la part dans les grandes forces qui structurent les modes de vie entre ce qui est « universellement partagé » et ce qui peut relever spécifiquement du rural.

Afin de répondre au mieux à la question qui nous est posée c'est-à-dire de : « *mettre en évidence les dynamiques propres de recompositions territoriales qui participeraient à l'affirmation de nouvelles ruralités et en particulier les fonctions qu'occuperaient les bourgs au regard de l'évolution des modes de vie* », nous allons décortiquer ce qui se cache derrière les modes de vie en les rattachant à nos ruralités, à nos quatre territoires d'étude et à l'évolution de leurs bourgs.

Nous rattachons le concept de mode de vie à trois autres concepts : mobilité, habiter et sociabilité. Pour être juste et bien que l'idée de « mode de vie » ait un succès avéré aujourd'hui, c'est le concept d'habiter qui intègre originellement les modes de vie (ou de genre de vie, plus propre au géographe). Pour autant, cela n'empêche pas de le considérer comme constitutif des autres concepts, tant ce mot séduisant n'exprime que peu de choses opérationnelles.

- **UN CONTEXTE OPERATOIRE : LA MOBILITE**

Le sociologue Jean Viard décrit de manière fine et proche du terrain ce qu'il appelle « *la mise en mobilité de nos vies* ». Pour l'auteur le changement est clair : la mobilité (avec ses normes et valeurs intrinsèques) devient le premier producteur de nos sociétés, de ses règles, valeurs et codes collectifs. Et ce, alors que les cadres de nos sociétés et cultures restent ceux où les valeurs sédentaires priment. Plusieurs phénomènes expliquent ce changement. Nous allons rapidement les détailler et en faire ressortir les incidences territoriales avérées, en cours ou à venir.

○ « VIE LONGUE ET TRAVAIL COURT »

Nous avons tendance à oublier cet élément structurant de nos sociétés, tant il est évident : l'arrivée d'une quatrième génération est récente, elle est finalement le ciment de ce qu'on appelle « *la civilisation des temps complets* ». Nous vivons plus longtemps. Et pour autant, nous travaillons de moins en moins longtemps. Où, pour le dire autrement, « *on ne fait pas plus souvent ce que l'on faisait moins souvent avant* » (Viard, 2008 p24).

○ « UNE SOCIÉTÉ D'ACTIVITÉ DE TEMPS LIBRE »

Cette libération du temps de travail s'est faite au profit du temps de loisir. Viard nous dit qu'il faut prendre en considération la place importante de la maison et des activités associées dans l'occupation du temps libre. Mais aussi de l'engagement associatif, ainsi que la place de la télévision et plus récemment d'internet : on passe autant de temps devant la télé que de temps à faire nos études et travailler. Ce temps passé devant nos écrans doit être considéré comme une pratique sociale au même titre que le travail. Dominique Boullier a montré qu'en ce qui concerne la télévision, les grands médias organisaient la synchronisation du temps à travers ce qu'on appelait « *les grands messes du 20 heures* » qui ont largement contribué à constituer la « *communauté imaginée nationale* ». Ce serait une erreur de ne pas prendre en compte ces pratiques, aux incidences territoriales bien réelles.

○ DES PARCOURS DE VIE MULTIPLES ET INDIVIDUES

Les changements spatiaux interviennent tout au long de notre vie, depuis les études jusqu'à la retraite et sont moins marqués par les formes de déterminisme social. Ces trois éléments structurants remodelent nos territoires. **Il nous faut donc suivre les habitants et leurs pratiques afin de saisir au mieux les « traces spatiales » qu'ils laissent et donc de comprendre nos territoires.** Viard note trois conséquences territoriales dues à la mobilité :

L'investissement croissant sur nos logements :

Une grande partie de notre société de loisir se déroule chez nous : cela va du temps de bricolage, jardinage au temps passé devant nos écrans en passant au temps de partage où l'on invite des amis/ familles à domicile.

Des mobilités en croissance constante :

La mobilité des Français se partage entre trois grands pôles: 1/3 pour le travail, 1/3 pour les loisirs et 1/3 pour les autres activités (consommation, sociabilité, week-end,...). L'auteur évoque l'inexistence de modèle culturel préétabli quant à l'usage spatial des temps et des lieux, ce qui complexifie l'action publique : « *cette société du déplacement de plus en plus intuitu personae et aléatoire complexifie extraordinairement la logistique de transports publics car les bons vieux trajets domicile-travail et centre périphérie ne sont plus dominants et réguliers* ». **Nous avons vu durant notre enquête la distinction forte entre certains individus qui ont vécu toutes**

leurs vies de manière sédentaire et les autres qui ont vécu ce passage à la mobilité généralisée⁶. On assiste d'ailleurs à ce que Lussault qualifie « *de luttes de places* » (la place étant le village), car cette mise en mobilité amène à vivre un espace différemment que dans un référentiel sédentaire⁷.

Si la mobilité (à toutes les échelles et à tous les temps de la vie) est moins soumise aux contraintes techniques, les déterminismes sociaux sont structurants dans nos mobilités. L'auteur parle de « *tri territorial sélectif* » pour désigner ces mécanismes dont il nous faudra rendre compte.

La « société d'archipel » :

Ou pour le dire autrement, la « *segmentation fragmentaire du territoire* ». Le sociologue en fin observateur donne à voir l'évolution de la France qui fait émerger **des territoires et des quartiers plus attractifs au détriment d'autres et qui sont en évolution, pour chaque individu, tout au long de sa vie**. On rejoint en cela les analyses statistiques de Davezies et Talandier. Si l'on connaît désormais bien la théorie de l'économie résidentielle (et présente) vs l'économie productive tirée de l'ancienne théorie de la base économique des territoires (2008, 2010, 2014), les conclusions récentes des deux auteurs sont originales quant à l'évolution des territoires : il ne faut plus opposer « *régions productives assurant la croissance sans développement et régions résidentielles de développement sans croissance, mais plutôt d'une opposition entre régions résidentielles assurant développement et croissance et régions productives peinant sur l'un et l'autre front* »(p25).

Les deux économistes nous expliquent que ce sont les mobilités (tourisme, retraite, mobilité pendulaire) qui sont les facteurs de la dissociation entre territoires productifs et territoires résidentiels. Or, **ces mobilités qui répondent à des pratiques du territoire distinctes tout au long de notre vie amènent à des complémentarités entre les territoires** (les systèmes productivo-résidentiels que détaillent les deux auteurs), mais aussi à une spécialisation de ceux -ci : on parle, en reprenant le vocabulaire de Philippe Estèbe de « *fonction hôtelière* » des territoires « *qui sont de moins en moins au service de 'leur' population qu'à celui des populations qui en ont l'usage quand ils y passent* » (p13).

⁶ Nous insisterons souvent sur cette distinction entre ce qu'on appelle les « néo-ruraux » et les locaux, c'est à dire les personnes qui vivent déjà sur le territoire. Le film recherche « les différentes manières d'habiter un village » qui se situe à Gigouzac dans le Lot illustre parfaitement ce propos.

⁷ Il nous faut ici évoquer l'excellente ethnographie de Jean Pierre Le Goff sur son village, Cadenet dans le Luberon. « La fin du village » qui est le titre de l'ouvrage et résume ce que l'auteur tend à démontrer illustre certes un cas particulier (mais tous les villages ne le sont-ils pas ?) où les évolutions ont été très rapides et soudaines mais cependant symptomatiques de l'évolution des espaces par les modes de vie. L'arrivée de néo-ruraux d'un type particulier, car il s'agit de personnes appartenant à des classes très aisées à la recherche d'une maison secondaire dans un cadre de vie idéalisé (le Village), illustre cette lutte des places car le village devient un espace sans référentiel commun, tiré entre une population ultra-sédentaire et ancrée et une autre ultra-mobile et de passage. La conclusion du livre étant la « mort », comme le suppose toute lutte, des « indigènes ».

Ceux-ci posent deux interrogations pour notre terrain d'étude : nos quatre territoires font partie du système décrit par Talandier et Davezies. Ils n'échappent pas, eux aussi, à une spécialisation. Cette spécialisation est le résultat des pratiques de mobilités des habitants. Et nous pouvons nous interroger alors sur le « bien-fondé » de politiques locales qui combattent le destin et la fonction hôtelière qu'assignent ces nouveaux systèmes « productivo-résidentiels ». **Latronquière ne devrait-il pas se résigner à sa fonction hôtelière d'accueil de personnes âgées que lui assigne ce système⁸ ? De même, Cajarc ne doit-il pas se réjouir de la fonction touristique que lui donnent les attributs patrimoniaux de son village ?⁹ Enfin, Assier et Livernon ne devraient-ils pas assumer pleinement leurs emplacements qui leur confèrent une fonction naturelle d'accueil de personnes travaillant sur Lacapelle-Marival ou Figeac ?**

N'assiste-t-on pas à un combat perdu d'avance ? De celui de « territoires Don Quichotte » en pleine bataille des moulins contre les forces inéluctables de nos mobilités. Nous soutenons Don Quichotte et ce pour au moins deux raisons : les chiffres de nos mobilités, autant pertinents qu'ils soient nous en apprennent finalement très peu sur ce qu'il se passe durant ces mobilités. Et surtout sur les mécanismes déterministes qui ne permettent pas une mobilité généralisée de tous (ce qu'on appelle le capital spatial ou motilité). Enfin et surtout, ce serait une erreur d'opposer la réticularité des réseaux propres à la mobilité de la territorialité de nos emplacements de vie. Ou, pour le dire simplement, de considérer qu'en dehors des mobilités qui structurent nos territoires, il ne se passe rien¹⁰.

○ DE LA MOBILITE AUX TRAJECTOIRES RESIDENTIELLES :

Pour saisir les mobilités, nous allons détailler ce qu'on appelle les « trajectoires résidentielles ». Ce concept ambitionne d'enrichir celui de mobilité en donnant du sens à nos déplacements à l'échelle de la vie de l'individu (Authier, 2014). L'auteur montre que le parcours résidentiel type des 30 glorieuses (nucléarisation des ménages + urbanisation = location d'un appartement en centre-ville puis achat d'une maison en périphérie) n'est plus opérant pour saisir les parcours résidentiels d'aujourd'hui, qui comme on l'a déjà vu s'individualisent et se complexifient. En quelques grands traits, on

⁸ La maire a refusé le projet de réhabilitation des hôtels fermés en maison d'accueil pour personne âgées porté par la directrice de l'EHPAD et la pharmacienne au motif de ne pas résumer l'identité de son village à celui d'un centre gériatrique.

⁹ Il est une des inquiétudes des habitants du village de voir se transformer leur lieu de vie en « musée ».

¹⁰ Il s'agit finalement de poser les limites à la mobilité comme concept opératoire dans la lecture de nos sociétés. Un livre comme « Le mystère Français » d'Emmanuel Todd et Hervé Le Bras doit être ici relu. Les deux chercheurs arrivent à lire nos sociétés et à la décrire de manière fine au travers du prisme de la famille et de la religion. Or, le souci du concept « mobilité » est ce qu'il porte comme attribut libérateur et distinct des attributs des sociétés sédentaires. Il faut ici faire preuve de beaucoup de finesse et de rigueur pour éviter le piège du « tout mobile » qui nous empêche de voir ce qui reste immobile et notamment dans ce qui structure notre société.

peut noter l'accès à l'indépendance résidentielle bien plus tardif qu'auparavant, l'importance des désunions qui induisent au cours de notre vie des formes résidentielles diverses comme la délocalisation (départ d'un ou des deux conjoints suite à un divorce), éventuellement la recohobitation (cohobitation par agrégation/emménagement ensemble) ou le « *living apart together* » (garde de 2 domiciles séparés/ formes de cohobitation à temps partiel).

Ces formes variées de « trajectoires résidentielles » illustrent la diversité des cas qui composent notre société mobile et qui structurent, une fois compilés, nos territoires. Leurs diversités n'empêchent pas l'existence de dimensions structurantes. Authier nous en livre quelques-unes qu'il faut garder à l'esprit : **les dimensions familiales par exemple qui se traduisent par les aides financières/ matérielles lors de l'achat d'une maison**, la formation d'un « habitus résidentiel » qui fait **que fils ou fille de propriétaire deviennent propriétaires à leur tour (et inversement pour les familles de locataires)**, ainsi que tout simplement le choix de localisation du logement¹¹. **La dimension professionnelle joue énormément comme l'injonction à la mobilité et la fameuse distance domicile-travail.** On peut également citer la dimension politique quand elle souhaite **une « France de propriétaires » et qu'elle donne les moyens à cela ou quand elle rénove les centres-bourgs pour transformer le vétuste en habitat social.**

Le travail sur le temps long qu'a conduit Marie-Paule Thomas en Suisse pour déterminer le lien entre mode de vie et trajectoire résidentielle est d'ailleurs à signaler. L'auteure montre que les dimensions constitutives d'un parcours résidentiel ne sont pas forcément celles auxquelles on pense. Et elle pointe notamment le rôle du capital économique : « *les modes de vie résidentiels ne dépendent qu'en partie du revenu* » (p110). Le revenu a un impact sur la localisation effective et le choix de son logement : « *l'augmentation du revenu élargit la liberté de choix des familles et accroît leur chance de trouver une localisation et un logement qui leur conviennent parfaitement* » (p111).

Le concept de mobilité nous permet de poser un cadre large à notre étude, une sorte de contexte englobant, mais qui est également opératoire avec la notion de trajectoire résidentielle. Si effectivement nous considérons qu'une large partie des habitants de nos bourgs ruraux sont là de passage, qu'habiter Cajarc ou Latronquièrre n'est qu'une étape dans un mode de vie mobile, que s'installer à Assier permet d'être proche du travail, mais qu'une majorité de notre temps est occupée par des loisirs et du temps libre, faut-il considérer les quatre bourgs comme autant d'hôtels de passage? Faut-il leur enlever toute existence intrinsèque, tout projet collectif de territoire? La réponse bien qu'évidente, reste difficile à montrer. Il s'agit maintenant de s'approcher encore plus près des acteurs pour arriver dans une composante structurante de nos modes de vie et qui est le poids d'équilibre à la mobilité, il s'agit de l'habiter.

¹¹ Cette dernière composante se retrouve beaucoup dans les entretiens que nous avons menés. C'est ce qu'on appelle les rapprochements familiaux, qui interviennent à différents moments de la vie (formation d'une famille, passage à la retraite...).

- UN OBJET D'OBSERVATION : LES MODES D'HABITER

Habiter n'est pas une simple occupation des lieux mais un acte (Lazzarotti, 2006) qui implique à la fois des comportements, habitudes, représentations, affects qui se matérialisent dans les pratiques. Cet acte est constitué de lieux et de liens entretenus par le travail, par la filiation, la mémoire, la projection dans le futur. C'est un acte géographique qui inscrit les hommes dans l'espace à toutes les échelles (Besse, 2013) et plus globalement, c'est une expérience de mise à l'épreuve, un « passage », qui laisse des traces dans le territoire. Comprendre cette expérience passe donc par un repérage des modes d'habiter, concept permettant « *d'appréhender et de rendre compte des relations des individus à leurs (mi)lieux de vie dans leurs temporalités* »¹² puisque « *c'est autour de leurs rapports aux milieux et aux ressources que les différents habitants construisent leurs rapports sociaux sur un territoire* » (N. Mathieu).

Le concept de mode d'habiter a d'abord permis de mettre en avant les différentes représentations et relations entre le rural et l'urbain. Il a permis d'établir des passerelles entre les représentations de ces espaces, qu'ils soient décrits de manière plus savante (urbain, périurbain, rural,...) ou plus populaire (la campagne, le bourg, le village...).

La conception de la place de la nature et des ressources dans la relation entre la ville et la campagne, la disposition de l'habitat et la relation entre le centre-ville, le village, la circulation entre ces lieux et la localisation des activités et du travail, la temporalité, les lieux et la participation aux événements, fêtes qui donnent sens au vivre ensemble, sont autant d'éléments qui peuvent définir des modes d'habiter.

- DES MODES D'HABITER RURAUX ?

Nous soutenons que les modes d'habiter ont des spécificités propres à la campagne. Par exemple, le rythme des saisons et le rapport à l'environnement du « dehors » sont structurants pour la vie à la campagne. On est bien plus affecté par le relief, les intempéries, le rythme jour/nuit qu'en ville (Zrinscak, 2015). Le collectif RENOIR¹³ qui travaille sur la patrimonialisation du « ciel étoilé » ne travaille-t-il pas sur un bien environnemental qui est aujourd'hui spécifiquement rural ? Au-delà du rôle de gardien de la nature que joue désormais une large partie des campagnes, cela amène à considérer **l'environnement naturel, bien concret de nos sociétés, comme une composante à part entière du mode de vie rural.**

Dans le même registre, on peut s'intéresser au jardin : **le besoin d'un jardin pousse une grande majorité d'urbains à vivre à la campagne** (même si cela n'est pas dit explicitement, on peut voir dans nos entretiens avec les habitants des quatre bourgs se cacher derrière le souhait d'accès à la propriété, l'aspiration à disposer d'un jardin). **C'est d'ailleurs ce qui donne argument à certains chercheurs de considérer le périurbain comme appartenant à l'espace rural.**

¹² Mathieu, N. Le concept de mode d'habiter à l'épreuve du développement rural durable.

¹³ <http://renoir.hypotheses.org/tag/ciel-etoile>

○ LA NECESSAIRE PRISE EN COMPTE DES SERVICES

L'évolution des services¹⁴ comprise au sens large est également déterminante quand on considère l'évolution des modes d'habiter.

Magali Talandier et Valérie Jousseau se sont intéressées au facteur d'attractivité et de développement local que constitue la présence d'équipements de services du quotidien. Elles montrent en quoi **la présence d'équipements du quotidien structure largement nos déplacements. Les bourgs équipés sont autant de points d'ancrage pour nos mobilités quotidiennes et parfois plus pertinents que les mobilités domicile-travail qui ne concernent, rappelons-le que 40% de la population** (dont 20% peuvent être exclus car la nature de leur travail les oblige de fait à la mobilité). Leur article est convainquant quand elles montrent que **les acteurs ont tendance à consommer localement quand les équipements et les services sont présents, ce qui favorise l'emploi présentiel et la circulation locale des richesses.** De plus, être pourvu en services et équipements permet d'être attractif, du moins en ce qui concerne les migrants proches¹⁵ qui souhaitent s'installer à la campagne.

Les deux auteurs montrent également que les territoires ruraux ne sont pas forcément sous-équipés. Souvent, c'est le dynamisme démographique de l'espace considéré (ex : le périurbain proche de la ville ou certaines zones du « rural profond » attractif) qui amène un décalage entre le taux d'équipement et la densité de population. Cette analyse est vérifiée à l'échelle de Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon par une étude de l'INSEE portant sur les équipements de services courants¹⁶. Non seulement les zones peu denses sont bien équipées (même si parfois la diversité des équipements fait défaut), mais l'analyse de l'INSEE comptabilise les temps d'accès aux différents services de manière théorique. Elle ne prend ainsi pas en compte les inconvénients de la conduite en ville (feux rouges, bouchons, besoin de se garer...) qui sont moins prégnants en zone rurale.

Comme nous l'avons perçu dans les entretiens, le souci des habitants de conserver des services locaux rejoint l'analyse des géographes. **Les services et équipements sont structurants dans les manières d'habiter l'espace rural et dans les mobilités qui y sont associées.** D'autant pour les personnes peu mobiles, où qui n'ont pas la capacité d'intégrer dans leurs déplacements domicile-travail d'autres déplacements liés aux courses par exemple.

¹⁴ C'est un mot valise utilisé pour comprendre autant les services marchands (alimentaires, vestimentaires, financier,...) que non marchands (médecin, éducation, culture, sportif,...).

¹⁵ Par migrants proches, on considère les personnes situées à moins de 100 km du futur lieu d'implantation. Au-delà de 100km, c'est d'avantage le cadre de vie (environnement et paysage qui priment).

¹⁶ INSEE Analyses, « Equipements en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Faible densité ne rime pas toujours avec faible densité » Janvier 2016, n°1.

L'accès au service ne se limite pas à l'équipement, mais touche des domaines variés comme l'éducation avec la question de la présence des écoles et des collèges, la grande problématique des médecins, ou encore des circuits courts. Nous verrons dans notre travail en quoi ces problématiques affectent profondément les modes d'habiter et sont parfois génératrices d'anxiétés mais aussi de mouvements collectifs de défense du droit d'accès à ces services. S'intéresser au mode d'habiter suppose le recours à des outils compréhensifs, car il s'agit finalement de comprendre ce qui se cache derrière le terme même « d'habiter un lieu ». Pour cela, l'observation des pratiques mais surtout les récits de vie permettent de mettre en lumière les rapports qu'entretient chaque individu avec ses lieux ou ses milieux de vie, comment il se les représente, il les pratique.

De la même manière que les trajectoires résidentielles permettent de donner un sens aux pratiques de mobilités, la sociabilité rend compte d'une forme d'habiter. Elle nous amène également vers la dimension collective et la recherche de ce qui peut être qualifié de projet collectif en milieu rural.

○ LA COMPOSANTE « SOCIABILITE » DES MODES D'HABITER

Notre travail de recherche sur les quatre bourgs considérés n'a pas pour ambition d'écrire des trajectoires individuelles de sociabilités. Nous cherchons d'avantage à montrer ce qui peut faire projet collectif à l'échelle du village. Nous allons donc nous intéresser prioritairement à ce que Yannick Sencébé appelle les « sociabilités de proximité », c'est-à-dire celles définies par un réseau d'amitié entretenu dans une proximité géographique. Trois raisons nous poussent à considérer cette approche comme pertinente :

- a. **cela nous permet de prendre à contrepied l'idée de sociétés construites uniquement sur les mobilités.** Nous souhaitons montrer le corollaire en quelque sorte à cette affirmation en se focalisant sur des temporalités géographiquement situées et non plus en mouvement.
- b. **Nous considérons que la densité faible propre au rural favorise des formes d'interconnaissances, qu'elle oblige et dirige nos rapports sociaux.** Ces interconnaissances vont par la même affecter nos manières de vivre. C'est une des distinctions fortes avec la ville. Et nous soutenons avec la géographe Georgette Zrinscak que ces formes d'interconnaissances ne sont pas des vestiges d'un temps révolu, mais se retrouvent, se reconstruisent à des degrés différents chez l'ensemble des habitants des villages considérés. Les territoires étudiés sont revitalisés grâce à l'arrivée de « néoruraux ». Il serait une erreur de prendre en compte ce groupe de manière homogène. Les motifs à l'installation, les caractéristiques sociales et le parcours résidentiel font que nous sommes face à des cas variés. En conséquence, l'investissement local sera différent et les formes d'interconnaissances affecteront diversement les nouveaux arrivants. Cette

diversité de cas peut amener à des conflits¹⁷ entre nouveaux arrivants et locaux, mais aussi de la mixité, une intégration réussie... soit des formes variées de sociabilités qui sont déterminées par ce processus d'interconnaissance qui va composer à son tour les dynamiques territoriales.

c. **Nous avons, lors de notre enquête, dirigé notre regard sur ce qui semble être la base de constitution la plus évidente de projet collectif : les associations. Nous faisons l'hypothèse que ces formes d'organisations décrivent un processus de micro-politisation. C'est-à-dire que quand bien même la portée de ces associations reste locale, elles répondent de forme populaire d'actions collectives et de capacité d'auto-organisation de groupes sociaux localisés.** Deux critères évoqués par Mischi, dans l'ouvrage collectif « *Sociabilité et politique en milieu rural* », intègrent dans les processus de politisation et qui permettent de repenser ce qu'est le politique (au-delà des discours, des personnages et des institutions), mais aussi de voir l'extraordinaire diversité sociale des mondes ruraux. Il existe peu d'études qui nous permettent d'étayer notre affirmation. Les différentes formes d'associations collectives ne sont que peu investies alors même qu'elles sont un des facteurs importants à l'animation territoriale.

Pour autant, se concentrer sur les sociabilités locales et la forme spécifique des associations suffit-il pour rendre compte de projet(s) collectif(s) ? Nous souhaitons ici poser quelques éléments sur l'inquiétude sociologique que porte la commande et faire ainsi le pont avec notre cadre d'enquête portant sur les sociabilités.

○ A LA RECHERCHE DU PROJET COLLECTIF ?

La recherche de projet(s) collectif(s) nous semble être symptomatique d'une préoccupation où les remèdes aux maux des campagnes seraient d'impulser des dynamiques collectives locales. Si l'on rentre dans cette inquiétude, il nous paraît répondre d'un « ethnocentrisme culturel » qui entrevoit la campagne comme le lieu par excellence du chacun pour soi. Si on se défend de regretter l'ancien bourg d'antan, il peut se cacher une certaine méprise de ces choix de vie qui ne répondent pas aux canons du vivre ensemble du XXI^{ème} siècle. On fait alors appel au projet collectif comme solution non discutable à l'individualisme des campagnes de la même manière qu'on en appelle à la mobilité résidentielle pour contrer les maux des grands ensembles et des banlieues chaudes¹⁸ ou encore à l'injonction au vivre ensemble dans les communes périurbaines touchées par la clubbisation.

Il nous semble qu'il faut porter attention à ces mots d'ordre qui ne font pas toujours recette (Dasage, 2014). Etudier au plus près les habitants, leurs modes de vie, permet de montrer que projet individuel et projet collectif local existent tous deux. **Nous avons découvert, lors de notre semaine de terrain, les plus évidents, ceux qui sont**

¹⁷ Des auteurs comme Torre ont bien montré en quoi le conflit peut être moteur de développement territorial. Même si cela ne s'apparente pas forcément à du projet collectif, il n'en reste pas moins que les effets bénéfiques pour le territoire sont réels.

¹⁸ Voir Anne Lambert, « Tous propriétaires ! L'envers du décor pavillonnaire », 2015

de notoriété publique. Mais qu'en est-il des autres ? Ceux qui sont hors sphère publique¹⁹ ? Ceux qui demandent plus qu'une semaine de terrain afin de mieux saisir les engagements personnels. Ceux qui n'entrent pas forcément dans ce que l'on considère comme des projets.

On pourra ici s'appuyer sur l'analyse de Boltanski et Thévenot quand ils considèrent qu'un des éléments du capitalisme contemporain, structurant de nos sociétés, est ce mot d'ordre de vies qui sont dirigées comme des projets multiples : projet de travail, projet de famille, projet d'installation, projet de vacances, projet de vie...

N'est-on pas avec le « projet collectif » dans le même ordre d'idée qui associe la sociabilité et le vivre ensemble à un projet qui doit de surcroit être bénéfique au territoire ? C'est sur cette interrogation légèrement « incommode » que nous souhaitons transiter vers l'étude proprement dite. Pour autant, nous ne la laissons pas de côté et espérons donner tout au long de l'étude et dans la conclusion des éléments de réponse et de relativité à cette préoccupation quant au projet collectif, posé comme cadre structurant à notre étude.

¹⁹ Comme les manières de s'investir les jeunes en milieu rural qui se font en dehors des espaces considérés comme publics (Gambino, 2014)